

**1- Description de la personne morale concernée**

Raison sociale : SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION

Code NAF : 4399 C

Code SIREN : 310 850 342

SIRET associés la personne morale : 310 850 342 00026

Adresse : 20, rue Jules Vernes - ZIC numéro 2 - BP 2013 - Pointe des Galets - 97420 Le Port

Nombre de salariés : 715 (pour la période de référence)

**Description sommaire de l'activité :**

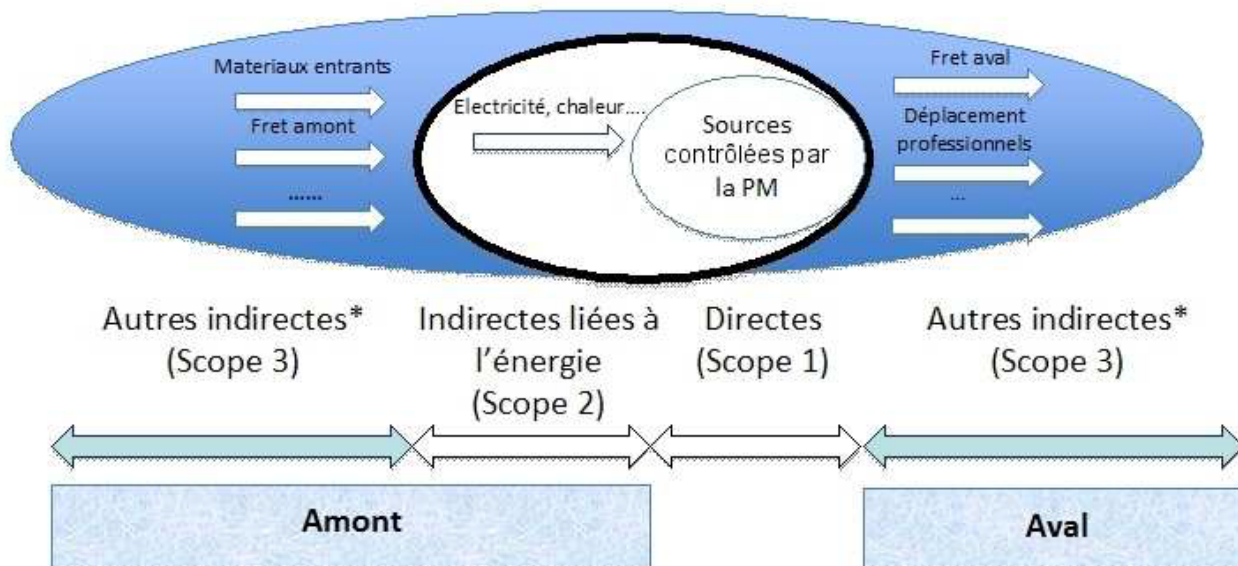
Constructions, Bâtiments et Travaux Publics, Transport public routier de marchandises, Location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises

**Mode de consolidation :**

contrôle financier  / contrôle opérationnel

**Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu :**

Les données utilisées incluent les émissions directes (SCOPE 1) et indirectes (SCOPE 2) des différentes activités de la société.



\* Postes d'émissions non concernés par l'obligation réglementaire et à prendre en compte de manière optionnelle dans la présente méthode.

**Description du périmètre organisationnel retenu (catégorie / postes / sources) :**

Les données incluent les émissions directes (SCOPE 1) et indirectes (SCOPE 2) des différentes activités de la société :

- L'activité du siège social de SBTPC (adresse ci-dessus indiquée)
- L'activité du dépôt matériel de la Zone Artisanale de Cambaie - Saint Paul
- L'activité des chantiers de construction (BTP) de la société : sites temporaires incluant ouvrages, installations et matériels ;



## Bilan d'émissions de GES : Restitution pour la publication

Date : 10/12/2012

Nombre de page : 2 sur 7

- L'activité de transport de marchandises, de matériels et engins de la société.

Les données d'achat pour chaque poste (facturation par les fournisseurs) sont retenues afin d'établir des quantitatifs de consommations justes.

Les données utilisés sont exclusivement celles liées à :

- La consommation (et donc combustion) de carburants : SCOPE 1
- La consommation d'électricité (sans distinction des usages) : SCOPE 2

### 2- Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2012

Année de référence : 2011

### Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) :

Les données sont issues d'un bilan interne établi selon les consommations et productions de GES entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année N-1 et le 30 septembre de l'année N de référence (soit 12 mois).

Les données sont mises à jour chaque année sur la même période (de octobre année N-1 à septembre année N).

### 3- Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2'

### 4- Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2'

### 5- Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2', si la personne morale a choisi de les évaluer,

Ces trois éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés ci-après.

Emissions GES (en Tonnes)														différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-							année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-							
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
Emissions directes	1													
	2	2989												
	3													
	4													
	5													
	<b>Sous total</b>													
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	3739												
	7													
	<b>Sous total</b>													
Autres émissions indirectes*	8													
	9													
	10													
	11													
	12													
	13													
	14													
	15													
	16													
	17													
	18													
	19													
	20													
	21													
	22													
	23													
	24													
	<b>Sous total</b>													

..... : Facultatif  
 CO2 b: CO2 issu de la biomasse

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

6- De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

*RIEN A SIGNALER*

		Emissions évitées de GES (en Tonnes)
		année de référence (et année du premier bilan)
catégories d'émissions	Postes	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	<b>Sous total</b>	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	
	7	
	<b>Sous total</b>	
Autres émissions indirectes*	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
<b>Sous total</b>		
:Facultatif		
* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire		





**Bilan d'émissions de GES :  
Restitution pour la publication**

Date : **10/12/2012**

Nombre de page : **6 sur 7**

La personne morale peut regrouper les facteurs d'émissions pour une même source documentaire ou un même mode de calcul.

Liste des PRG modifiés et explications :

<b>Modifications de PRG</b>	
<b>PRG modifiés</b>	<b>Explications</b>

**10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,**

***RIEN A SIGNALER : 1<sup>er</sup> BILAN***

**11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES**

Site internet de la société SBTPC : [www.sbtpc.fr](http://www.sbtpc.fr)

Par ailleurs, la personne morale notifie au Préfet de Région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : Roger GEORGES

Fonction : Directeur Général

Adresse : 20, rue Jules Vernes - ZIC numéro 2 - BP 2013 - Pointe des Galets - 97420 Le Port

Tél. : 02 62 42 45 00

Mail : [sbtpc@sbtpc.fr](mailto:sbtpc@sbtpc.fr)



**Bilan d'émissions de GES :  
Restitution pour la publication**

Date : **10/12/2012**

Nombre de page : **7 sur 7**

**12. Optionnel**

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants :

**Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :**

**- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?**

Oui       Non

Si oui, avec quelle méthode ? méthode Base Carbone développée sur un logiciel interne de reporting (Version 1 de la Méthode Générale).

**- une description de ses politiques, stratégies ou programme GES**

SBTPC a engagé depuis 2005 une démarche de Management Environnemental certifiée ISO 14001. Cette démarche vise à réduire les impacts de ses métiers sur l'environnement notamment la combustion de carburant des sources mobiles ou la consommation d'électricité (sensibilisation des collaborateurs, proposition de solutions, de méthodes et/ou de matériaux plus durables aux clients, acquisition ou location de matériels moins gourmands en énergie, ...)

**- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?**

En interne       Par un bureau d'études

- temps passé : 4 j/h

- coût de l'étude : Interne 4 j/h Externe      €

- durée de l'étude : 4 jours

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement

***RIEN A SIGNALER***

- option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport.

***RIEN A SIGNALER***